



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense, le vendredi 9 avril 2021

La qualité de service des transports de voyageurs en France en 2020 : une année sous le signe du Covid-19

2020 ne fut assurément pas une année comme les autres en raison de la crise du covid-19 qui a frappé (et continue de frapper) la France. La propagation de l'épidémie a évidemment eu des conséquences fortes sur le transport public de voyageurs à compter du 17 mars, date du premier confinement national, engendrant des chutes brutales et prononcées des volumes de trafic des différents modes de transport.

Ainsi, le trafic aérien (demande de passagers) chute de 70 % en 2020 par rapport à 2019, le trafic ferroviaire hors Île-de-France de 42 % et le trafic ferroviaire en Île-de-France de 44 %.

Cette année particulière a ainsi été vécue au rythme des confinements (entraînant des vagues de déprogrammations, d'annulations et de retards), des plans de transport adaptés ainsi que des mesures sanitaires.

A cette crise sanitaire aussi inédite que brutale s'ajoutent différents mouvements sociaux (notamment contre le projet de réforme des retraites en janvier) et des événements climatiques (telles les différentes tempêtes, les fortes intempéries et les vagues de chaleur).

2020 se caractérisera à la fois comme une année où la régularité de l'ensemble des modes de transport étudiés (aérien à l'exception des vols intérieurs comme ferroviaire) s'est globalement dégradée. L'ampleur de la dégradation a été variable selon les modes et services. En revanche, la ponctualité s'est améliorée pour le secteur aérien avec la chute du trafic, et s'est légèrement améliorée pour la plupart des services ferroviaires, sans retrouver néanmoins les niveaux de la période 2012-2016 dans le cas des TGV.



Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable

Service presse

Maud de Crépy - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : maud.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr

Bruno Hémon - Tél : 01 40 81 68 63

Mél : bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr

LES CHIFFRES DANS LE SECTEUR AÉRIEN

- **Les vols intérieurs :**
Le taux d'annulation passe de 1,2 % en 2019 à 1,0 % en 2020 et le taux de retard enregistre une forte baisse de 15,6 % à 9,9 % en 2020.
Le retard moyen passe quant à lui de 44 minutes à 45 minutes.
- **Les vols moyen-courrier :**
Le taux d'annulation passe de 0,9 % à 1,2 % et le taux de retard enregistre également une forte baisse de 22,6 à 12,5 %.
Le retard moyen passe de 44 minutes à 49 minutes.

Dans ce domaine, ce sont les liaisons avec les pays d'Afrique du Nord (notamment avec la Tunisie et avec l'Algérie) qui atteignent en général les niveaux de retard les plus élevés.

- **Les vols long-courrier :** Le taux d'annulation connaît une légère hausse de 0,4 % à 0,5 % en 2020 et le taux de retard baisse fortement de 23,6 % à 17,4 % en 2020.
Le retard moyen passe de 52 minutes à 45 minutes.

Dans ce domaine, ce sont les liaisons avec l'Outre-mer (Fort-de-France, Saint-Denis de La Réunion, Pointe-à-Pitre) qui atteignent en général les niveaux de retard les plus préoccupants.

LES CHIFFRES DANS LE SECTEUR FERROVIAIRE

- **Les liaisons TGV :**
Le taux d'annulation enregistre une forte hausse de 2,7 % à 5,2 %.
Le taux de retard connaît une baisse de 13,8 % à 12,4 %.
- **Les Intercités :**
Le taux d'annulation est orienté à la hausse de 2,0 % à 2,6 %.
Le taux de retard connaît une forte hausse de 13,2 % à 18,1 %.
- **Les Transports Express Régionaux (TER) :**
Le taux d'annulation enregistre une légère baisse de 2,3 % à 2,1 % et le taux de retard baisse de 7,8 % à 7,4 % soit le meilleur résultat de ponctualité depuis 2013.
Le suivi réalisé par l'AQST met en avant de fortes disparités géographiques entre la Région Bretagne qui connaît 1,1 % d'annulation (le meilleur taux) contre 2,8 % pour la région Hauts-de-France (le moins bon taux).
Dans les retards, la meilleure performance est atteinte par la Région Bretagne avec 4,3 % à 10,6 % pour la Région Normandie.
- **RER et Transilien :**
La ponctualité s'améliore notamment pour les lignes A, C et D du RER et pour les lignes L, N, P et R du Transilien alors qu'elle se dégrade pour la ligne B du RER et la ligne K du Transilien.

[Retrouvez l'ensemble des résultats et des analyses dans le rapport détaillé de l'AQST sur le site www.qualitetransports.gouv.fr](http://www.qualitetransports.gouv.fr)

TABLEAU RÉCAPITULATIF

		% annulation									% retard									
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Aérien	Intérieur	1,1%	1,4%	3,0%	0,7%	1,6%	1,1%	1,4%	1,2%	1,0%	13,1%	13,3%	13,1%	11,1%	17,1%	17,0%	18,2%	15,6%	9,9%	
	Moyen-courrier	0,8%	1,4%	1,4%	0,7%	1,1%	0,8%	1,1%	0,9%	1,2%	16,8%	17,6%	18,3%	19,4%	22,4%	22,4%	24,1%	22,6%	12,5%	
	Long-courrier	0,8%	0,6%	1,6%	0,4%	0,5%	0,5%	0,7%	0,4%	0,5%	33,5%	27,4%	25,6%	25,8%	27,4%	26,6%	24,0%	23,6%	17,4%	
Ferroviaire	Longue distance	International	0,2%	3,0%	0,3%	N.R.	N.R.	1,2%	5,4%	2,1%	5,0%	13,5%	12,6%	9,4%	11,1%	10,3%	15,3%	18,8%	14,6%	12,8%
		TGV	0,1%	0,3%	1,1%	0,3%	0,3%	1,0%	7,8%	2,7%	5,2%	10,6%	11,7%	9,6%	10,8%	11,5%	15,4%	17,8%	13,8%	12,4%
		Intercités	0,6%	1,0%	1,0%	1,1%	1,1%	1,1%	1,8%	2,0%	2,6%	11,5%	11,1%	12,3%	12,2%	14,6%	14,6%	17,2%	13,2%	18,1%
	Régional	TER		2,3%	2,2%	1,9%	1,9%	1,9%	2,1%	2,3%	2,1%		8,9%	8,5%	9,0%	9,8%	9,1%	9,6%	7,8%	7,4%
RER et Transilien*											13,7%	12,0%	11,9%	12,3%	12,3%	10,9%	9,7%	9,0%		

* Mois de janvier 2020 (grève), avril et mai (épidémie de Covid-19) non pris en compte pour les RER et Transilien d'Ile-de-France

Pour information, les annulations des TER sont prises en compte quand elles sont annoncées après la veille à 16 heures et les annulations dans l'aérien et les TGV sont prises en compte quand elles sont annoncées avec un préavis de 3 jours au moins (J-3).

Pour mémoire, les indicateurs s'établissent ainsi :

Aérien	Ferroviaire					TCU d'IdF
	Internationaux	TGV et Intercités			TER	
		Durée ≤ 1h30	1h30 < Durée ≤ 3h	Durée > 3h		
> 15 min	> 15 min	> 5 min	> 10 min	> 15 min	> 5 min	> 5 min

Rq : les seuils sont stricts et relatifs aux minutes entières, arrondies par défaut (ie : « > 15 min » ↔ « ≥ 16 min »).